

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)*

[Texte]

Tuesday, April 28, 1987

• 1011

The Chairman: I would like to call the meeting to order. The committee is commencing consideration of chapter 8, Department of Agriculture, of the 1986 Report of the Auditor General.

From the Office of the Auditor General, we are pleased to welcome Mr. Kenneth Dye, Auditor General, and from the Department of Agriculture, Mr. Noreau, Deputy Minister. The opening statements have been distributed and will be taken as read.

Statement by Mr. Kenneth M. Dye, F.C.A. (Auditor General of Canada): Our audit of the Department of Agriculture is being conducted in three phases. In 1986 we reported on our examination of significant aspects of the Agri-Food Program, excluding the Food Production and Inspection Branch. In 1987 we will examine financial management and control within the Department, and finally in 1988, we will audit the Canadian Forestry Service and the Agricultural Regulation and Inspection Services.

We audited the Agri-Food Program at a very difficult time for many farmers. The economic trends that have progressively depressed major sectors of the agricultural industry since 1981 are not expected to change significantly in the medium term. Realized net farm incomes, influenced primarily by substantially lower grain prices, are predicted to continue declining through 1990.

In this environment, the federal farm income protection programs have become increasingly significant to the net cashflow of many farmers. We were concerned throughout the audit, and are concerned today, that the largest income protection programs are not carefully planned or funded to ensure that adequate reserves are built up to assist farmers at times of great need.

It is clear that, given the present fiscal constraints, the Department has to plan and manage its own resources better so that all available funds are channelled where they are most needed. Specifically, we observed that:

(a) Branches see themselves as independent units rather than as contributing parts of an overall long-term strategy. As a result, important linkages between programs are missing.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)*

[Traduction]

Le mardi 28 avril 1987

La présidente: La séance est ouverte. Le Comité entreprend l'étude du chapitre 8, ministère de l'Agriculture, du Rapport du vérificateur général pour 1986.

Nous recevons M. Kenneth Dye, vérificateur général, et également, du ministère de l'Agriculture, M. Noreau, sous-ministre. Les déclarations d'ouverture ont été distribuées et seront considérées comme ayant été lues.

Commentaire d'introduction du Vérificateur Général du Canada, M. Kenneth M. Dye: Notre vérification du ministère de l'Agriculture se déroule en trois phases. Nous avons communiqué en 1986 les résultats de notre examen d'aspects importants du programme agro-alimentaire, examen qui ne touchait toutefois pas la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments. En 1987, nous examinerons la gestion et le contrôle financiers au sein du ministère et, en 1988, dernière étape, nous vérifierons le Service canadien des forêts ainsi que les services de réglementation et d'inspection du ministère.

Notre vérification du programme agro-alimentaire s'est située à une époque où la situation était très difficile pour plusieurs agriculteurs. On ne prévoit pas que les tendances économiques qui, depuis 1981, ont entraîné l'affaiblissement progressif de grands secteurs de l'industrie agricole puissent, à moyen terme, connaître un redressement important. Il semble, selon les prévisions, que les revenus agricoles nets continueront de diminuer jusqu'en 1990 à cause surtout de baisses sensibles du prix des grains.

Dans ce contexte, les programmes de protection du revenu des agriculteurs ont acquis une importance de plus en plus grande pour le mouvement net de la trésorerie de plusieurs agriculteurs. Au cours de nos travaux de vérification, nous avons été préoccupés et nous le sommes encore aujourd'hui du fait que les plus importants programmes de protection des revenus ne sont pas planifiés ou financés de façon prudente afin de garantir la constitution de réserves suffisantes pour venir en aide aux agriculteurs dans les années difficiles.

Il est évident, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, que le ministère se doit de mieux planifier et de mieux gérer ses ressources afin que tous les fonds utilisables puissent être canalisés vers les secteurs qui en ont le plus besoin. Nous avons plus particulièrement remarqué au cours de notre vérification que:

a) les directions générales semblent se considérer comme des unités indépendantes plutôt que comme des éléments d'un tout désireux de réaliser de concert une stratégie globale à long terme, d'où l'absence de certains liens importants entre programmes.